

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

INFORMATIONS

Le bruit que lord Seymour aurait déjà demandé la cessation des fortifications à Alexandrie ne repose sur aucun fondement.

La Commission du Concordat a adopté trois articles de la proposition d'acte de loi, supprimant les bourses de séminaire, sauf pour ceux qui en jouissent aujourd'hui.

Des commissions importantes se sont réunies aujourd'hui, notamment celles du Concordat et de recrutement de l'armée.

La Commission relative au conseil des fonctions d'administrateur ou directeur d'établissement de crédit, avec le mandat de député, a décidé qu'elle tiendrait sa dernière séance prochaine.

La Commission relative à la proposition de loi, tendant à assurer la sécurité sur les chemins de fer, a adopté une diminution dans les heures de travail.

On annonce que plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi tendant à régler la situation des combattants de 1870, qui n'ont pu bénéficier de la disposition de la loi sur leurs pièces dans l'incendie de la Cour des Comptes.

M. Lavigne, en prenant livraison de son titre de député, a proposé à la Chambre un projet de loi relatif à la responsabilité des agents à tous les degrés.

On annonce que plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi tendant à régler la situation des combattants de 1870, qui n'ont pu bénéficier de la disposition de la loi sur leurs pièces dans l'incendie de la Cour des Comptes.

M. Lavigne, en prenant livraison de son titre de député, a proposé à la Chambre un projet de loi relatif à la responsabilité des agents à tous les degrés.

On annonce que plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi tendant à régler la situation des combattants de 1870, qui n'ont pu bénéficier de la disposition de la loi sur leurs pièces dans l'incendie de la Cour des Comptes.

M. Lavigne, en prenant livraison de son titre de député, a proposé à la Chambre un projet de loi relatif à la responsabilité des agents à tous les degrés.

On annonce que plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi tendant à régler la situation des combattants de 1870, qui n'ont pu bénéficier de la disposition de la loi sur leurs pièces dans l'incendie de la Cour des Comptes.

M. Lavigne, en prenant livraison de son titre de député, a proposé à la Chambre un projet de loi relatif à la responsabilité des agents à tous les degrés.

On annonce que plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi tendant à régler la situation des combattants de 1870, qui n'ont pu bénéficier de la disposition de la loi sur leurs pièces dans l'incendie de la Cour des Comptes.

M. Lavigne, en prenant livraison de son titre de député, a proposé à la Chambre un projet de loi relatif à la responsabilité des agents à tous les degrés.

On annonce que plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi tendant à régler la situation des combattants de 1870, qui n'ont pu bénéficier de la disposition de la loi sur leurs pièces dans l'incendie de la Cour des Comptes.

M. Lavigne, en prenant livraison de son titre de député, a proposé à la Chambre un projet de loi relatif à la responsabilité des agents à tous les degrés.

On annonce que plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi tendant à régler la situation des combattants de 1870, qui n'ont pu bénéficier de la disposition de la loi sur leurs pièces dans l'incendie de la Cour des Comptes.

M. Lavigne, en prenant livraison de son titre de député, a proposé à la Chambre un projet de loi relatif à la responsabilité des agents à tous les degrés.

On annonce que plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi tendant à régler la situation des combattants de 1870, qui n'ont pu bénéficier de la disposition de la loi sur leurs pièces dans l'incendie de la Cour des Comptes.

M. Lavigne, en prenant livraison de son titre de député, a proposé à la Chambre un projet de loi relatif à la responsabilité des agents à tous les degrés.

On annonce que plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi tendant à régler la situation des combattants de 1870, qui n'ont pu bénéficier de la disposition de la loi sur leurs pièces dans l'incendie de la Cour des Comptes.

M. Lavigne, en prenant livraison de son titre de député, a proposé à la Chambre un projet de loi relatif à la responsabilité des agents à tous les degrés.

On annonce que plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi tendant à régler la situation des combattants de 1870, qui n'ont pu bénéficier de la disposition de la loi sur leurs pièces dans l'incendie de la Cour des Comptes.

M. Lavigne, en prenant livraison de son titre de député, a proposé à la Chambre un projet de loi relatif à la responsabilité des agents à tous les degrés.

On annonce que plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi tendant à régler la situation des combattants de 1870, qui n'ont pu bénéficier de la disposition de la loi sur leurs pièces dans l'incendie de la Cour des Comptes.

M. Lavigne, en prenant livraison de son titre de député, a proposé à la Chambre un projet de loi relatif à la responsabilité des agents à tous les degrés.

qu'elle reçoit de Lyon, des poursuites seront exercées contre Louis Michel et les autres auteurs de la réunion tenue à Alcazar le 1er juillet.

Nous avons rendu compte de cette réunion, où il s'est dit en effet, des choses extrêmement fortes, mais pas plus fortes que celles qui se disent tous les jours à Paris, dans les réunions publiques ou privées, les déclamations de Louise Michel, ayant dénoté un voyageur de province qui n'a pas l'habitude de se tenir en public, et qui n'a rien dit de plus que ce qu'on entendrait dans les réunions de province.

M. Amédée Marteau, qui avait été chargé d'une mission d'études sur la question du chemin de fer du St-Gothard, a remis ce matin son rapport à M. le ministre des affaires étrangères.

C'est un document très complet, dans lequel la question est examinée sous toutes ses faces: transit des marchandises, voyageurs, etc., à travers la France; situation respective des ports de Marseille et de Gênes; commerce général d'échange entre la France et l'Italie.

Le rapport conclut, assurément, une nouvelle percée des Alpes, entre le Saint-Gothard et le mont Cenis.

Le prince Victor Napoléon, voyageant sous le nom de comte Moncalieri, est arrivé à Pesth, venant de Vienne.

Le prince compte rester quelques jours dans la capitale de la Hongrie.

M. Ferdinand de Lesseps est rentré hier matin, à six heures, à Paris, venant d'Angleterre.

De Londres à Douvres, la compagnie du South Eastern Railway, a mis à la disposition de M. Ferdinand de Lesseps le wagon saloon réservé à S. M. la reine Victoria et à S. A. II. le prince de Galles.

On a vu une merveille de confortable et de richesse. Tout l'intérieur est capitonné de satin jaune broché de soie blanche, encadré de baguettes sculptées et dorées; de magnifiques glaces à biseaux surmontent le divan placé au fond, en face duquel, à l'autre extrémité, se trouve une petite table de nuit, sur laquelle, que miniature représentant un sujet religieux.

Malgré son voyage précipité, M. de Lesseps n'est nullement fatigué. Il reprenait, hier, ses occupations habituelles, et, pendant quelques heures, la séance mensuelle du conseil d'administration de la compagnie de Suez.

Dans les négociations engagées entre le général Orsay et le général Kératry, au sujet des affaires égyptiennes, M. Mancini vivement insisté pour que l'Italie eût désormais sa part dans le contrôle des finances égyptiennes organisé par la France.

Nous avons quelques raisons de croire que M. de Freycinet est disposé, d'accord avec l'Angleterre, à donner son assentiment à l'organisation du contrôle, conçu de manière à donner satisfaction au désir exprimé par le gouvernement italien.

À la faveur de cette concession on espérait résoudre enfin l'interminable question des ambassades.

Un assassinat, attribué aux Français, a eu lieu aujourd'hui, de grand matin, à Dublin. Un jeune homme a été tué à coups de revolver sur la place de Séville. On a trouvé sur lui des papiers indiquant une transaction. Il n'y a pas eu d'arrestation.

Dublin, 5 juillet.

Paris 5 juillet 1882.

Vous avez vu que le projet de loi sur les députés tendait à suspendre ou plutôt à détruire l'immovibilité de la magistrature, et vous avez dit vous étonner de cet acte de bon sens au milieu de tant d'antiquités. Hélas! les bonnes actions sont comme les sœurs, il ne faut voir ni les motifs des uns ni la queue des autres, et il ne faut pas analyser les raisons qui ont empêché de commettre cette nouvelle injustice, mais le plus certain, c'est que beaucoup de ceux qui ont repoussé la suspension de l'immovibilité se sont mordent les doigts aujourd'hui et se lamentent d'avoir perdu une occasion de mieux voir grand jour leur esprit de vengeance, leurs ambitions, leurs haines.

Si c'était à recommencer, s'écrient-ils avec un désespoir comique, mais nous croyions que le projet passerait comme un trait de feu, nous nous sommes donc le luxe d'un accès de patriotisme, afin de rassurer les électeurs républicains modérés. Voilà que les frères et amis ne sont pas contents! la suspension de l'immovibilité mettrait à la disposition du ministre plusieurs milliers de nouvelles

places convoitées, attendues comme la manne céleste par les israélites dans le désert! J'ai entendu plusieurs honorables exprimer ce regret naïf et ils me faisaient un peu l'effet de ces voleurs de grand chemin qui, ayant dépoté un voyageur de ses malles, le laissent aller et apprennent avec douleur qu'il a réussi à leur cacher un porte-feuille plein de billets de banque.

Il n'y a rien de plus facile que de faire un voleur, mais il n'y a rien de plus difficile que de le faire rester voleur. Vous connaissez le repentir des hautes, ces messieurs ont inventé le repentir des bonnes actions.

Je demandais à l'un d'eux, qui ne passait pas un éternuement, comment il venait de se prononcer pour l'expropriation et la destruction de l'église du Sacré-Cœur, et lui faisais remarquer que ce système déplorable, l'expropriation c'est le voleur que la République devient de plus en plus une entreprise de démolition et un bureau de placement.

« Que voulez-vous, répondit-il, l'agencement, j'ai un concurrent radical dans mon arrondissement, un certain Canus qui me guette, me dénonce comme un orléaniste déguisé, et me force à aller botter plus loin que je ne voudrais. La plupart de mes collègues ont leur Canus qui les stimule, les presse, les aguilonne et les accuse sans cesse de trahir leur mandat.

Je posais la même question à un autre qui me dit: « Bon! mes électeurs n'y voient que du feu! Pourquoi que je les recommande dans tous les ministères, auprès du préfet, qu'ils obtiennent de temps en temps un bureau de tabac, ils se moquent de l'église du Sacré-Cœur, de la magistrature, de la liberté d'enseignement, comme du grand Turc et me laissent libre carrière. Par exemple, je suis intraitable sur la question des places et je m'entraînerais le ministère pour un juge de paix.

« Nous avons le Sénat derrière nous, nous avons le Sénat derrière nous, il faut bien qu'il serve à quelque chose, et il le poussera les projets trop violents. Ainsi nous dirons à nos électeurs radicaux: « Nous avons fait notre possible, mais ce maudit Sénat nous jette toujours des bâtons dans les roues. » Et nous retournerons vers les modérés: « Nous avons voté certaines lois, c'est vrai; mais nous sommes arrivés à la Chambre, nous avons fait un grand effort, c'était convenu d'avance; mais l'adoption électorale et politique du vers de La Fontaine.

Je suis oiseau, voyez mes ailes. Je suis souris, vivent les rats.

J'ai répété le mot à un sénateur qui n'a pas paru le goûter et m'a répondu: « Mais, nous aussi, nous avons nos électeurs. » Bah! lui dis-je, les députés raisonnaient comme Rabagas qui vantait ses immortelles principes révolutionnaires auxquels disait-il: « Nous avons fait notre possible, mais ce maudit Sénat nous jette toujours des bâtons dans les roues. » Et nous retournerons vers les modérés: « Nous avons voté certaines lois, c'est vrai; mais nous sommes arrivés à la Chambre, nous avons fait un grand effort, c'était convenu d'avance; mais l'adoption électorale et politique du vers de La Fontaine.

Je suis oiseau, voyez mes ailes. Je suis souris, vivent les rats.

on se demande ce qui doit étonner le plus, ces fonctionnaires qui poussent l'indolence jusqu'à critiquer leurs chefs dans les journaux, ou ces députés qui recourent à des moyens aussi misérables pour nuire à leurs adversaires.

La haine de M. Gambetta pousse d'ailleurs le cabinet actuel à des actes bien petits. Par exemple, sous le ministère opportuniste, M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'Intérieur, avait coutume d'être chez un coiffeur qui se trouvait à côté de son hôtel, et il a continué depuis sa chute. On m'assure que son successeur, M. Goblet, a donné l'ordre à ses employés de ne plus fréquenter cette boutique, trois fois suspecte, de s'adresser à un coiffeur inopportuniste, de mettre en interdit le coiffeur opportuniste.

En 1872, on coupait la tête aux gens qui ne portaient pas les trois couleurs nationales, la fameuse cocarde tricolore. Alors c'était la mort pour de rubans! Aujourd'hui, c'est la destitution pour une coupe de cheveux.

Le Temps reçoit d'une source certaine les nouvelles suivantes de Toulon: Nos arsenaux et établissements maritimes présentent depuis une huitaine de jours une animation extraordinaire. Les derniers ordres arrivés du ministère de la marine prescrivent l'armement immédiat de tous les cuirassés et transports disponibles dans le port.

Les cuirassés de premier rang, l'Albatros et la Revanche, seront bientôt prêts à prendre la mer. Les transports le Bien Aimé, l'Amant, le Mithra, le Tourbillon, l'Orne, l'Avéron, le Finistère, l'Europe, le Prévost, le Caradois sont complètement armés et peuvent partir dans quarante-huit heures. Les transports: l'Algérie, la Corse, la Guyane, le Var, et la Vienne pourront activement la fin de leurs armements.

L'escadre de la Méditerranée, comprenant les cuirassés le Colbert, le Friedland, le Marengo, l'Océan, le Trident et le Redoubtable, ainsi que les avisos le Duquoy-Trouin et le Desaix, qui était arrivé depuis quelques jours au golfe Juan, a été désignée à Cherbourg, le 5 juillet, afin d'être prête à marcher sur Alexandrie.

Cette escadre, placée sous les ordres du vice-amiral Krantz, possède à bord un effectif de cinq mille hommes, avec 90 canons de gros calibre et 300 canons revolvers O. Chikis. Il s'y trouve également deux mille fusillers marins, avec quinze pièces de détection.

Le Duquoy-Trouin est parti hier soir en éclairant pour Alexandrie.

Les vingt transports dont je vous ai donné la liste plus haut, peuvent embarquer trente mille hommes avec la cavalerie, l'artillerie, les chevaux et les vivres nécessaires.

De plus, l'escadre cuirassée de réserve est actuellement en armement dans quatre de nos ports militaires. Cette deuxième escadre comprendra les cuirassés suivants: le Marengo, le Colbert, le Friedland, le Redoubtable, le Caradois, le Bien Aimé, l'Amant, le Mithra, le Tourbillon, l'Orne, l'Avéron, le Finistère, l'Europe, le Prévost, le Caradois.

Le ministre de la marine vient d'ordonner la suspension de tous les congés d'officiers et la concentration des inscrits maritimes ayant moins de quatre ans de service. Enfin, les ordres ont été donnés pour faire travailler, au besoin, tous les ateliers de la marine pendant la nuit, au moyen de la lumière électrique.

Avant huit jours, la France aura prête la formidable armée navale qui n'a jamais été vue.

LE BOMBARDEMENT D'ALEXANDRIE

Depuis quelque temps, les amiraux Seymour et Conrad se montraient manifestement inquiets des préparatifs militaires qui s'exécutaient sous leurs yeux. Les batteries rasées, les canons démontés, les cuirassés armés, quand il y a deux jours des travaux de défense furent entrepris de nuit au fort de Phare, qui termine la pointe du Ras el Tin, sur l'ordre d'Ismaïl pacha Sabry, le commandant en chef de l'artillerie des côtes.

« Maintenant, vous tuez votre mère, conclut-il avec dégoût.

« On entendit ses pas s'éloigner sans que son action, ni Odette, n'eût fait un seul mouvement.

CHAPITRE XVII

LE DEVOIR

La jeune femme retrouva la première l'énergie de sentir, de vouloir, de vivre.

Elle souleva sa belle-mère, qu'un évanouissement profond préservait de nouvelles douleurs, et la porta, en se sentant aux multiples, jusqu'à ce qu'elle vint à quitter le défunt.

Lucien la regardait d'un air habété, sans peut-être voir l'effort qui amenait le sang au visage décoloré de la pauvre enfant.

« Ce fut le retour des voisins qui le tira de cet engourdissement maternel, sous l'immobilité apparente d'un spectateur impassible.

« Ils arrivèrent à point, et, par un rapport un peu de curiosité dans cet intérieur où ils n'avaient pas vu ressortir la belle jeune femme inconnue, bien qu'ils eussent consciencieusement veillé pour son retour.

« Ils arrivèrent à point, et, par un rapport un peu de curiosité dans cet intérieur où ils n'avaient pas vu ressortir la belle jeune femme inconnue, bien qu'ils eussent consciencieusement veillé pour son retour.

« Ils arrivèrent à point, et, par un rapport un peu de curiosité dans cet intérieur où ils n'avaient pas vu ressortir la belle jeune femme inconnue, bien qu'ils eussent consciencieusement veillé pour son retour.

« Ils arrivèrent à point, et, par un rapport un peu de curiosité dans cet intérieur où ils n'avaient pas vu ressortir la belle jeune femme inconnue, bien qu'ils eussent consciencieusement veillé pour son retour.

« Ils arrivèrent à point, et, par un rapport un peu de curiosité dans cet intérieur où ils n'avaient pas vu ressortir la belle jeune femme inconnue, bien qu'ils eussent consciencieusement veillé pour son retour.

L'amiral anglais ayant appris, en outre, que le parti militaire se proposait d'observer l'entrée du port, en y coulant les navires chargés de pierres, déclara aux autorités égyptiennes qu'il considérait une pareille tentative comme un acte d'hostilité ouverte.

« La demande de sir Bouchamp Seymour, M. Cartwright, le nouveau consul anglais, fit des représentations au gouverneur de la ville, Omar pacha Louli, et à Raghib, le chef de la garnison. Le gouverneur et le président du conseil des ministres se reconnu impuissant devant les ordres donnés par Arabi.

« Avant-hier, Abdallah pacha arriva de Rosette avec deux mille hommes garnison d'Alexandrie. Deux mille hommes furent casernés dans les forêts de la côte. Le même jour, de nouveaux et de nombreux canons furent amenés au Phare et toutes les batteries furent réparées.

« L'amiral Seymour télégraphia immédiatement à Londres qu'il lui était impossible de laisser plus longtemps s'effectuer des travaux dénotant des dispositions aussi hostiles, et avait sommé le nouveau gouverneur d'Alexandrie, de faire cesser ces travaux, à les faire cesser; que ces travaux constituaient un danger pour les navires rentrés dans un port dont ils ne pouvaient sortir qu'en suivant un chenal étroit et en passant sous les feux de ces forts; que, responsable de la sûreté des navires placés sous ses ordres et agissant dans la limite de son commandement, il avait sommé le nouveau gouverneur de la ville, Zulfikar pacha, d'avoir à faire cesser ces travaux, l'invitant en outre à ne pas continuer de faire mettre des canons en batterie, l'avertissant que s'il persistait à faire droit à cette demande, les vingt-quatre heures, un ultimatum lui sera adressé et, en cas où ce dernier serait encore sans effet, une action décisive sera engagée directement entre la flotte et les forts.

« Un conseil de cabinet a été tenu à Westminster, pendant la séance des Chambres, à la réception de ces graves nouvelles. Immédiatement, des instructions visant toute éventualité susceptible de se produire ont été adressées à sir Seymour.

« Le contre-amiral Conrad a également reçu, ainsi que nous le disons plus haut, des instructions qui prévoient le cas où l'amiral anglais se serait vu contraint de bombarder Alexandrie.

« L'escadre cuirassée française, composée de la Galtsonnière, l'Alma, et la Thésée, prendrait part au combat d'artillerie éventuelle qui pourrait s'engager entre les sept cuirassés anglais et, en cas où l'amiral Seymour effectuerait un débarquement, l'amiral Conrad est autorisé à mettre à terre, en évitant autant que possible le conflit, et dans le but de protéger et de sauver les résidents français le consulat, les équipages de l'escadre, qui ne devront se rembarquer que simultanément avec les Anglais.

« Le point et les conditions dans lesquelles devra s'effectuer le débarquement, sont laissés à la prudence de l'amiral Conrad, dont l'objectif sera évidemment le fort Napoléon, qui commande une partie de la ville dans la direction du canal Mahmoudi, pendant que les Anglais prendraient d'assaut les batteries du Gabari et du Mex, situées à l'ouest, et le fort de Ras-el-Tin, près du phare, à l'est du port.

« Les amiraux anglais et français semblent être d'accord pour reconnaître la nécessité d'un bombardement, pouvant commencer d'un moment à l'autre et qui peut naître aussi bien d'une rixe fortuite que d'une volonté arrêtée.

DORA.

LE RÉTABLISSEMENT DES TAMBOURS

Le général Billot a adressé la circulaire suivante aux chefs de corps:

Paris, le 4 juillet 1882

Mon cher général,

Les membres du conseil supérieur de la guerre et les présidents de divers comités, réunis le 28 juin dernier sous la présidence de M. le ministre de la guerre, et consultés sur les services des armes en campagne, ont émis à l'unanimité, l'avis qu'il y avait lieu de rétablir les tambours dans les troupes à pied.

Basé sur nos traditions nationales, sur les regrets que la suppression des tambours a laissés dans l'armée et dans le pays, motivé par l'intérêt du service en temps de guerre.

« Lucien, abattu sur le fauteuil, les yeux fermés, se sentait aller et venir autour de lui, il comprenait que sa belle-mère avait connaissance de son intelligence et se réveillait pas avec son corps.

« Il vit arriver un médecin, amené par un voisin charitable, qui déclara la malade frappée d'une paralysie du cerveau.

« Il entendit les exclamations discrètes des bonnes femmes et reconnut la voix d'Odette qui remportait le docteur en le reconduisant.

« Il distinguait même cette parole de l'homme de bien: « Soignez aussi votre mari, madame; il faut des organisations exceptionnelles pour supporter le mariage sans faillir.

« Soignez aussi votre mari, madame; il faut des organisations exceptionnelles pour supporter le mariage sans faillir.

« Soignez aussi votre mari, madame; il faut des organisations exceptionnelles pour supporter le mariage sans faillir.

« Soignez aussi votre mari, madame; il faut des organisations exceptionnelles pour supporter le mariage sans faillir.

« Soignez aussi votre mari, madame; il faut des organisations exceptionnelles pour supporter le mariage sans faillir.

« Soignez aussi votre mari, madame; il faut des organisations exceptionnelles pour supporter le mariage sans faillir.

« Soignez aussi votre mari, madame; il faut des organisations exceptionnelles pour supporter le mariage sans faillir.

« Soignez aussi votre mari, madame; il faut des organisations exceptionnelles pour supporter le mariage sans faillir.

FEUILLETON DU 7 JUILLET 1882

— 31 —

VAISSEAUX BRULÉS

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX

Firmerol, qu'il avait estimé si longtemps, se trouvait en face de cette misère relative — il le savait — pour son fils. Et pourtant, il avait cru follement, aveuglément, à la culpabilité de cet homme intègre, lorsque le seul nom de son fils, pour lequel le père s'accusait, aurait dû l'avertir de sa propre erreur.

M. Rogerat éprouva subitement l'impérieux besoin de venger ce vieillard qu'il avait méconnu, de réhabiliter la mémoire de cet employé fidèle dont il avait refusé de suivre le convoi, de réparer son erreur en criant bien haut qu'il s'était trompé, qu'il avait eu mille fois tort de croire les apparences, et que le caissier Firmerol ne pouvait être l'auteur d'un si grand crime.

« Firmerol, qu'il avait estimé si longtemps, se trouvait en face de cette misère relative — il le savait — pour son fils. Et pourtant, il avait cru follement, aveuglément, à la culpabilité de cet homme intègre, lorsque le seul nom de son fils, pour lequel le père s'accusait, aurait dû l'avertir de sa propre erreur.

« Firmerol, qu'il avait estimé si longtemps, se trouvait en face de cette misère relative — il le savait — pour son fils. Et pourtant, il avait cru follement, aveuglément, à la culpabilité de cet homme intègre, lorsque le seul nom de son fils, pour lequel le père s'accusait, aurait dû l'avertir de sa propre erreur.

Odette chancela. Depuis quelques minutes elle s'attendait à ce nom, dont chaque syllabe tomba soulignée par le mépris des lèvres de son père.

« Elle ne protesta que par un seul mot: — Vous rendez inutile le sublime mensonge du père.

« Si Lucien sans rien trouver à répondre. C'était vrai; il venait de détruire l'œuvre obscure et dévouée du défunt, mais ce Lucien, qu'un père avait voulu sauver, ne lui inspirait à lui-même qu'une horrible répulsion.

« Le peu qu'il en avait appris suffisait à motiver cette impression, que l'événement rendait absolument légitime.

« Pourtant, M. Rogerat, pas plus qu'Odette, n'eut pu dire avec exactitude par quelle voie Lucien Firmerol s'était approprié, pour quelques heures, le dépôt dont son père répondait sur son honneur.

« Il se demandait, à rien, pourquoi douter, que son habileté seule avait atteint ce but infamant. Ils ne savaient rien de plus, et ces terribles paroles échangées, se regardèrent avec cette commune pensée: — Un bruit de pas remplit l'étroit escalier. Un jeune homme parut sur le seuil et s'arrêta, stupéfait, en reconnaissant les visiteurs qui l'avaient précédé.

« Il envisagea une seconde, parut recueillir ses souvenirs, et brusquement: — Vous êtes M. Lucien Firmerol? demanda-t-il.

« Celui-ci s'inclina sans répondre.

« Quel est donc le comble? M. Rogerat sentit ses derniers scrupules s'évanouir. — Lucien Firmerol, répondit-il durement.

« Mais Lucien, auquel la présence d'esprit n'eût pas fait défaut, manqua du temps d'attendre un instant un mot.

M. Rogerat, illuminé par un souvenir subit, lui jeta à la face cette apostrophe désolante:

« Je me souviens, vous dis-je, de vous avoir vu debout, en face de la caisse ouverte, quand j'appelaï votre père avec impatience. Plus n'est besoin de vous demander ce que vous venez faire? Les Français, même tombés, ont le droit de se défendre. Happelez-vous le passé.

« Monsieur... grondait Lucien.

« Vous venez voler l'honneur de votre père?

« Monsieur... supplia Odette.

« Le voleur ne s'arrêta pas. Il avait au regard une colère pour entendre cette voix brisée.

« Je comprends ce qui était obscur. Je vois. Votre père a quitté le bureau pour répondre à mon appel. Combien de temps?... Vingt secondes. C'est assez pour qu'une main criminelle ait attiré à elle les valeurs convoitées. Oh! je sais, vous allez dire que vous deviez les rendre... Soit. Le Code n'a pas prévu le cas d'un fourbe qui trompe une fille honnête en achetant son union par le faux étalage d'une fortune volée. Je ne puis vous envoyer au bagne. Je vous laisse à votre famille, si vous êtes encore capable de la comprendre.

« Il lui tourna le dos avec un mépris indicible, salua la malheureuse Odette et prit la main de la veuve pour la servir.

Cette main froide et rigide s'élevait vers